

Réflexions sur *Les Mondes de l'esclavage* (Seuil, 2021)

1^{ère} partie : Splendeurs d'une histoire comparée

Par Ivan Segré

« - C'est un appareil très curieux, dit l'officier à l'explorateur en jetant sur cette machine, qu'il connaissait pourtant fort bien, un certain regard d'admiration. »

Franz Kafka, *La colonie pénitentiaire*

Si l'une des questions centrales de l'historiographie des dernières décennies du XX^e siècle aura été celle de la destruction des Juifs d'Europe, c'est la question de l'esclavage, et plus précisément de la traite dite « négrière » qui semble au début du XXI^e siècle concentrer l'attention, phénomène historiographique dont il convient de se féliciter.

A ce mouvement d'idées, j'ai moi-même tâché de contribuer dans *L'Occident, les indigènes et nous* (Amsterdam, 2020), livre dont l'un des fils directeurs est la logique qui mène de la conquête du Nouveau Monde à l'opération Barbarossa (1941) et à l'anéantissement physique des Juifs d'Europe, en passant par la déportation de plusieurs millions d'Africains, vraisemblablement une vingtaine de millions (en comptant les capturés qui périrent avant d'atteindre les côtes du Nouveau Monde), arrachés de leurs familles, de leurs maisons, de leurs terres, en vue d'être asservis, notamment dans des plantations qui prirent parfois l'allure de véritables camps de concentration. De la sorte, une bouche était bouclée au cœur d'un travail de recherche débuté avec *Qu'appelle-t-on penser Auschwitz ?* (Lignes, 2009), où j'avais été notamment conduit à commenter un court extrait d'un livre d'Emmanuel Faye consacré à Heidegger : *L'Introduction du nazisme dans la philosophie* (Fayard, 2005). Dans une phrase devenue fameuse, le philosophe allemand compare « la fabrication de cadavres » dans les camps d'extermination à « une agriculture industrialisée » : « la même chose en son essence ». Et Faye de s'indigner bruyamment du « fait que [Heidegger] assimile le meurtre programmé de millions d'êtres humains à une industrie destinée à fabriquer des cadavres, comme si les SS avaient eu l'intention de produire mécaniquement des cadavres comme on fabrique du sucre, en anéantissant des millions d'hommes, de femmes et d'enfants complètement retranchés par eux de l'espèce humaine¹ ». Tel un bourgeois gentilhomme, Faye faisait alors de la philosophie de l'histoire sans le savoir. En effet, le paradigme colonial de la plantation sucrière fut une sorte d'agriculture quasi industrialisée reposant sur un mode de production esclavagiste, lequel confinait au génocide. Et il se trouve, par une sorte d'ironie macabre, que le sucre servit par ailleurs à produire le zykron B, le gaz au moyen duquel les nazis anéantirent les Juifs. De la traite médiévale des slaves à la traite atlantique, ainsi que de l'expulsion des Juifs d'Espagne à la conquête du Nouveau Monde, et de celle-ci à l'opération Barbarossa, je me suis donc employé, dans *L'Occident, les indigènes et nous*, à tirer certains fils tant exotériques qu'ésotériques d'une philosophie non hégélienne de l'histoire, en une sorte d'hommage feutré au personnage si attachant de la comédie de Molière. Ayant, pour ce faire, consacré de longs mois d'étude à la

¹ Heidegger. *L'introduction du nazisme dans la philosophie*, Fayard, 2005, p. 490.

question de l'esclavage, et singulièrement à sa configuration la plus dévastatrice, la traite atlantique, je suis donc porté à lire avec d'autant plus d'attention les nouvelles parutions à ce sujet.

*

Les études sur l'esclavage sont en général circonscrites à un pan de cette histoire, et elles tendent à se focaliser sur la traite atlantique, ou plus globalement sur les traites « négrières », arabes ou européennes. L'intérêt de l'imposant ouvrage collectif paru au Seuil, *Les Mondes de l'esclavage. Une histoire comparée*, est de reconsidérer la perspective en proposant une vision panoramique des pratiques esclavagistes depuis l'antiquité (voire la préhistoire) jusqu'à l'époque contemporaine et depuis les tribus de chasseurs-cueilleurs d'Amazonie jusqu'à l'empire chinois. Coordonnant les savoirs d'une cinquantaine de contributeurs réunis sous la direction de Paulin Ismard, spécialiste de l'antiquité, ce volume de près de mille deux cents pages doit être d'autant plus salué qu'il est unique en France et vendu à moins de trente euros, ce qui témoigne d'un souci, fort louable, de rendre relativement accessible une vaste synthèse historiographique sur la question. L'ouvrage est composé de trois parties : « Situations », « Comparaisons », « Transformations ».

I. « Situations »

La première partie réunit des contributions portant sur des aspects circonscrits de l'histoire de l'esclavage - des « situations » -, lesquelles sont ordonnées suivant un fil chronologique. Cela permet de parcourir les temps et les lieux de l'esclavage au travers d'analyses ciblées, depuis la Mésopotamie du XVIII^e siècle avant notre ère jusqu'au « travail forcé » dans le Congo belge (1885-1908), et même jusqu'à nos jours puisqu'une étude est consacrée à « L'esclavage sexuel en temps de guerre » en Sierra Leone et en Ouganda (1990-2010). Sont ainsi abordés des sujets aussi divers que les esclaves en Chine et en Grèce antiques, les « eunuques du Palais », les « galériens », les « Captifs des nomades de la steppe » en Asie centrale du XVIII^e-XIX^e siècle ou encore les « esclaves par contrat » dans la Russie du XVI^e-XVIII^e siècle. Bref, il s'agit de visiter les multiples facettes d'un phénomène trans-civilisationnel et multimillénaire et ainsi de donner à voir la pluralité des histoires de l'esclavage. Parmi cette première vague de contributions, pas moins de cinquante, retenons (un peu arbitrairement) quelques éléments d'histoire particulièrement propres à stimuler la réflexion, tirés de trois contributions remarquables.

1) L'invention de l'esclavage-marchandise. Une étude de Paulin Ismard est consacrée à la question de « l'invention de l'esclave marchandise » en Grèce antique. Il y eut en Grèce une première forme de réduction en esclavage issue de la guerre entre cités, les vaincus étant voués à servir les vainqueurs. Dans ce cadre, des Grecs asservissent d'autres Grecs au gré des conflits guerriers. Puis, dans l'île de Chios serait apparu pour la première fois, autour du VI^e siècle avant J.-C., un esclavagisme dont la forme n'est pas principalement guerrière mais marchande : des Grecs de l'île de Chios, actifs dans le commerce, ont commencé d'acquérir des esclaves auprès de peuples barbares, à l'Est, les déportant dans les cités grecques. Ce faisant, ils ont inauguré les premiers mécanismes de la traite esclavagiste. Ismard en tire argument pour reconsidérer la thèse de Moses Finley au sujet de l'émergence d'une société esclavagiste à Athènes. Finley a analysé le développement de l'esclavage dans la cité grecque

comme un corrélat de celui de la démocratie, les Grecs devenant des citoyens libres à mesure qu'ils déléguaient la production de la vie matérielle à des esclaves. Or, c'est ce processus que l'analyse du commerce des esclaves dans l'île de Chios remet en question, ou du moins relativise : « Et puisque rien n'indique un lien entre l'essor de l'esclavage-marchandise et une éventuelle transformation politique de la cité – en somme entre la démocratie et l'esclavage –, c'est la profitabilité du système servile dans le cadre d'une économie marchande méditerranéenne en plein essor, en lien étroit avec les populations non grecques, qui explique le développement de l'esclavage sur l'île » (p. 48). La logique de la traite, apparue d'abord dans l'île de Chios, aurait été ensuite assimilée par Athènes. Un tel choix relève-t-il, à un second niveau, du complexe démocratie/esclavage analysée par Finley ? C'est de nouveau une détermination économique qui, selon Ismard, en rendrait raison : « le choix de l'esclavage-marchandise trouve plus généralement sa raison d'être dans l'orientation économique de la cité, qui repose sur l'exportation de sa production dans le cadre d'une économie d'échange » (p. 47).

Dans une autre étude, appartenant à la troisième partie du volume (« Transformations »), Julien Zurbach revient sur la question de « La naissance des sociétés esclavagistes en Méditerranée (Xe-VIe siècle avant notre ère) », mais en adoptant cette fois une approche synthétique. Et concernant l'existence de ces deux modèles esclavagistes en Grèce antique, celui de l'asservissement des vaincus dans le cadre de la guerre entre cités et celui de « l'esclavage-marchandise », il observe : « On peut résumer les choses ainsi : Athènes choisit la traite, Sparte et d'autres la guerre, une forme de guerre qui mène à l'asservissement sur place » (p. 813). A l'inverse de « l'asservissement sur place », le choix de l'esclavage-marchandise suppose la déportation des captifs et répond à une « loi » bien connue, celle de l'offre et de la demande. La divergence des stratégies esclavagistes d'Athènes et de Sparte dépend-elle de leur organisation politique ? Ismard poursuit le fil de son analyse dans la seconde partie, à l'occasion d'une contribution consacrée au « Marché », où il réaffirme ce que le développement de l'esclavage-marchandise en Grèce antique doit au développement des échanges marchands : « L'apparition du marché comme réalité institutionnelle (sous le terme d'agora) est contemporaine du développement de l'esclavage, et les plus anciennes lois sur l'achat et la vente, à Corinthe comme à Athènes, au début du VIe siècle avant notre ère, portent d'ailleurs sur la vente des hommes » (p. 589). A cette lumière, il propose aussitôt une explication possible de la relative disparition de la civilisation esclavagiste après l'effondrement de l'empire romain : « De même, la transformation de l'esclavage dans l'Occident méditerranéen, aux Ve et VIe siècles, correspond à une rétraction des circuits d'échange » (ibid.). Et plus loin, il souligne « la contribution de l'esclavage à l'avènement de sociétés dans lesquelles le marché en vient à organiser la plupart des échanges, depuis la Méditerranée antique jusqu'au capitalisme de l'époque moderne », observant pour finir, au sujet du dispositif de la plantation, que « La généalogie du management moderne, et sa référence à la notion de “capital humain”, nous conduit en somme autant dans l'usine textile de la révolution industrielle britannique que dans la Jamaïque du XVIIIe siècle ou dans le Mississipi *antebellum* » (ibid.). Les analyses d'Ismard, prolongées par Zurbach, sont d'autant plus cruciales, évidemment, que c'est « l'esclavage-marchandise », apparu d'abord dans l'île de Chios (à l'orient de la Grèce antique) puis reprise à son compte par Athènes, que les nations européennes, une vingtaine de siècles plus tard, ont donc porté à son degré d'intensité maximal avec l'émergence du capitalisme marchand et son envers obscur, la traite atlantique. Mais il faut donc au lecteur reconstituer les chaînons de

l'analyse au fil de ses lectures. C'est à la fois la qualité et le défaut d'une telle somme : le lecteur est invité à tracer son propre chemin, au risque, parfois, de manquer des chaînons égrenés au fil des contributions. Reste que l'étude d'Ismaïl sur « l'invention de l'esclavage-marchandise » est donc, à mon sens, l'une des principales clés de l'ouvrage.

2) De l'esclavage au servage. Une contribution d'Alice Rio porte sur la période de transition entre la disparition de l'esclavage antique et l'émergence du servage dans l'Europe du haut Moyen-âge : « Libre ou non-libre dans le royaume des Francs : comment savoir et pourquoi faire ? Andernach, IXe siècle ». Le problème de la progressive disparition de l'esclavage antique après l'effondrement de l'empire romain, ou de ses transformations, par endroit de ses résurgences, est une question historiographique célèbre et complexe, notamment depuis l'article fondateur de Marc Bloch (1947). L'intérêt remarquable de l'étude de Rio est d'analyser l'imbrication des différentes formes de servilité au sein de la société considérée, et aussi de montrer comment le changement de civilisation que marquerait le passage d'une société antique esclavagiste à une société médiévale féodale est à reconsidérer suivant une multiplicité d'échelles : « Pratiquement toutes les formes possibles de non-liberté ont existé durant la période carolingienne. [...] Il est certainement possible de voir dans la différence entre les non-libres qui “ressemblent” à des esclaves et les non-libres qui “ressemblent” à des serfs un grand changement social, mais on peut aussi y reconnaître une différence qui pouvait jouer sur le cours d'une seule vie, au niveau biographique, pour chaque individu » (p. 107). Ses analyses, circonscrites à un lieu et un temps précis, trouvent un heureux prolongement dans l'étude synthétique de Jean-Pierre Devroey placée dans la troisième partie : « Les métamorphoses de la servitude en Europe occidentale entre l'Antiquité et le haut Moyen Âge » (pp. 833-846).

3) L'abolitionnisme colonial. Enfin, évoquons la contribution de Mathieu Guérin sur un cas d'école, dans le Cambodge du XIXe siècle, de la stratégie coloniale visant à « Mobiliser l'esclavage pour pouvoir l'abolir ». Interprétant à l'aune de l'histoire européenne les différentes formes de servilité présentes dans la société cambodgienne, la puissance coloniale française argue de sa lutte contre l'esclavage indigène pour justifier son ingérence « humanitaire ». Outre que l'argument sert un dessein colonial, Guérin montre que la prolétarianisation qui succède aux formes traditionnelles de travail servile est sans doute plus oppressive encore, et qu'en outre elle explique certaines vicissitudes de l'histoire du Cambodge : « Ainsi, si l'abolition de l'esclavage amène la disparition formelle des *sāsākar*, un prolétariat rural au service des moyens et grands propriétaires terriens se constitue dans les premières décennies du XXe siècle. Ce prolétariat est fragilisé par l'absence de protection des maîtres, une forte précarité économique et la politique répressive de l'Etat vis-à-vis des plus pauvres. C'est notamment parmi eux que la guérilla communiste des Khmers rouges recrute à partir des années 1950 et 1960 » (p. 345). On comprend mieux, à cette lumière, comment certains philosophes occidentaux ont pu s'aveugler en célébrant un peu rapidement la révolution des khmers rouges... Quoi qu'il en soit, la stratégie coloniale au Cambodge est donc un cas particulier d'une politique dont les mécanismes se retrouvent aussi bien en Afrique, et notamment dans le Congo belge, où le travail forcé prit des allures de génocide. L'étude de Reuben Loffman qui y est consacrée, « Le régime du caoutchouc : esclavage et travail forcé », le vérifie. (Renvoyons en outre, à ce sujet, au beau livre de Mario Vargas Llosa : *Le rêve du Celte*).

II. « Comparaisons »

La seconde partie de l'ouvrage, intitulée « Comparaisons », est notionnelle : les questions de l' « Affranchissement », des « Captifs », des « Corps », de la « Culture », etc., jusqu'à la « Sexualité », la « Ville » ou les « Voix d'esclaves » sont ordonnées alphabétiquement, comme autant d'entrées permettant de synthétiser, comparer ou distinguer la diversité empirique des esclavages à partir d'une thématique précise. Ces études sont principalement l'œuvre de Paulin Ismard et des deux coordinatrices de l'ouvrage, Cécile Vidal et Benedetta Rossi. Et elles présentent toutes un intérêt certain. Retenons de nouveau, des quatre cents pages qui composent cette seconde partie, trois observations particulièrement saillantes.

1) La première observation nous permet d'appréhender de manière synthétique les trois modes de production identifiés par le marxisme - esclavage, servage, salariat – et de les envisager rétrospectivement à la manière d'un enchâssement plutôt que d'une succession. Il s'agit d'un propos d'Ismard sur le salariat envisagé comme une déclinaison du « schème esclavagiste » : « Avoir pleine propriété de sa personne, et dès lors prévenir toute forme de réduction en esclavage, consiste ainsi à avoir sur soi-même les droits qu'un maître possède sur son esclave, donc à reproduire le schème esclavagiste, en le déplaçant à l'intérieur du sujet prétendument libre » (cité par Benedetta Rossi dans l'entrée « Travail », p. 736). Et Rossi de commenter : « Ismard considère que le sujet moderne est divisé en deux personnes : le citoyen, doté de droits politiques, et le travailleur, dépourvu de ces mêmes droits en vertu de l'assimilation du travail à la propriété, qui n'a cessé de façonner la signification attribuée au travail dans les traditions juridiques européennes modelées sur la tradition gréco-romaine » (ibid.). Outre l'intérêt en soi de réfléchir à la manière dont le salariat peut être envisagé comme la reconfiguration d'un « schème esclavagiste », l'observation d'Ismard, commentée par Rossi, permet de reconsidérer la pertinence de la thèse de Finley au sujet des connexions entre esclavagisme et démocratie, puisque la division entre citoyens, dotés de droits politiques, et travailleurs, asservis, serait finalement ce que la modernité salariale réunit en une seule et unique figure, celle du « sujet moderne ». Et pour approfondir sa réflexion, le lecteur se reportera utilement à l'entrée « Propriété », dans laquelle Ismard souligne la manière dont l'abolition de l'esclavage, dans l'Europe du XIXe siècle, s'est bâtie sur la réparation du dommage infligé... aux propriétaires d'esclaves, dûment indemnisés par la puissance publique ; ainsi l'*Abolition Bill* britannique (1833) « prévoyait une indemnisation des propriétaires d'esclaves d'un montant de 20 millions de livres sterling, soit 40% des dépenses annuelles de l'Etat britannique » (p. 643). Et Ismard de conclure : « Républicaine ou monarchique, l'Europe bourgeoise du XIXe siècle ne pouvait admettre que la remise en cause de l'ordre esclavagiste fragilisât la propriété privée, pilier du nouvel ordre social et d'autant plus sacralisée qu'elle était désormais pleinement distinguée de la sphère de la puissance publique » (p. 644). C'est notamment à cette lumière, celle de l'indemnisation des propriétaires d'esclave dont ils sont les contemporains, qu'il faut entendre l'axiome de Marx et Engels relatif à la nécessaire abolition de la propriété privée ; de même que c'est à cette lumière qu'il faut analyser la manière dont la puissance publique comble les faillites des puissances financières privées au XXIe siècle.

2) La seconde observation nourrira les réflexions de bien des féministes. Elle est extraite de l'étude que consacre Ismard à l'histoire comparée du « Corps » asservi et concerne la fin de l'antiquité chinoise : « Les historiens de la Chine ancienne ont montré comment le

développement de l'esclavage fut indissociable de l'apparition d'un nouvel ordre social et sexuel, accordant une place inédite à l'épouse, tout d'abord sous le règne des Han occidentaux (IIe-Ier siècles avant notre ère), puis sous celui des Han orientaux (Ier-IIe siècle). C'est que le recours à de nombreuses esclaves concubines aurait conduit à creuser peu à peu l'écart statutaire entre l'épouse principale et l'ensemble des femmes soumises au maître de maison. A l'image des Préceptes des femmes de Ban Zhao (45-116), une littérature importante en vint ainsi à exalter la dignité de l'épouse et le modèle du couple conjugal. La consolidation du statut de la femme épouse aurait ainsi été inséparable du développement massif d'un concubinage reposant sur l'esclavage féminin » (p. 442). Et de nouveau, le schéma mis au jour par Finley resurgit, en ce sens que l'émergence d'un statut, celui de l'homme citoyen en Grèce ou de la femme épouse en Chine, apparaît donc corrélé à un asservissement, celui de l'esclave laborieux en Grèce ou de l'esclave concubine en Chine.

3) La troisième observation apporte un éclairage particulièrement cru sur les limites de l'abolition de l'esclavage dès lors que les conditions d'oppression économique, sociale et raciale sont maintenues, sinon radicalisées. Elle est extraite de l'étude d'Ismard sur « L'esclavage pénal » et concerne l'avatar carcéral de la tradition esclavagiste nord-américaine. Le passage en question mérite d'être longuement cité :

« Aux Etats-Unis, les structures de l'ordre esclavagiste se sont longtemps prolongées après son abolition, sous l'effet d'une politique pénale visant particulièrement la population afro-américaine. L'hyperincarcération (L. Wacquant) dont celle-ci est encore la victime en est une trace éloquente. Mais d'ailleurs, l'esclavage fut-il vraiment aboli ? Le treizième amendement de la Constitution américaine, dont on croit qu'il a "aboli l'esclavage" maintenait explicitement la possibilité de sa forme pénale. [...] Le nouvel ordre pénal ne tarda pas à viser les anciens esclaves et se traduisit par un développement exponentiel de l'incarcération des populations afro-américaines. [...] En Géorgie, de 1865 à 1910, la croissance du nombre de prisonniers fut dix fois supérieure à celle de la population, 90% de ces prisonniers étant d'anciens esclaves. [...] Il est à cet égard significatif que les premières prisons fédérales avaient été pour la plupart installées sur le site d'anciennes plantations esclavagistes, comme si elles les prolongeaient [...]. Destiné aux plantations de coton, à la construction des chemins de fer ou aux mines, le travail des condamnés était régi par le système du louage des prisonniers auprès d'entreprises privées (*convict lease system*), que W. E. B. Du Bois documenta et dénonça dès 1901. Il arrivait souvent que d'anciens esclaves reviennent ainsi travailler dans les plantations qui avaient été les leurs. Le destin de l'ancien esclave Green Cottenham, arrêté en 1908 en Alabama pour vagabondage, raconte à lui seul la violence de ce nouveau mode d'exploitation. Green Cottenham fut tout d'abord condamné à une peine de travaux forcés, assortie d'une amende. Après qu'il se fut déclaré incapable de la verser, le juge étendit son incarcération à une année entière. Dès le lendemain de son arrestation, l'Etat d'Alabama loua Cottenham à l'US Steel Corporation pour un montant de 12 dollars par mois et l'affecta au travail d'une mine. Enchaîné, vivant jour et nuit à l'intérieur de la mine, il devait en extraire plusieurs tonnes de charbon par jour. La mortalité à l'intérieur de la mine était particulièrement élevée. L'année de son incarcération, soixante hommes y moururent de maladies ou d'accident, les gérants ne prenant même pas soin la plupart du temps de leur accorder des funérailles. Cottenham lui-même mourut moins de six mois après son arrivée, au mois d'août 1908. Un administrateur d'une des prisons du sud des Etats-Unis exprime en quelques mots la violence inouïe de cet esclavage pénal : "Avant la guerre, on possédait les nègres. Si un homme avait un bon nègre il pouvait se permettre de la garder pour lui. Mais ces condamnés, on ne les possède pas. L'un d'entre eux meurt, tu en prends un autre" (M. Mancini) » (p. 495-496).

La généalogie que retrace Ismard depuis la plantation jusqu'à l'incarcération, le pénitencier étant une zone régie par le droit esclavagiste, donne ainsi une remarquable profondeur de champ aux récents soulèvements des afro-américains contre la répression policière et à l'émergence du mot d'ordre « Black lives matter ». Et ce n'est pas là le moindre des intérêts de cette somme sur les esclavages, savamment ponctuée par les analyses de son principal coordinateur, Paulin Ismard : poursuivre les plis et replis de la pratique esclavagiste

depuis ses origines les plus lointaines jusqu'à ses prolongements les plus contemporains. Et la romancière Léonora Miano de souligner, dans un « Epilogue » à l'ouvrage, les séquelles durables d'un passé qui, décidément, ne passe guère : « La figure du Noir, telle que le monde la connaît aujourd'hui, voit le jour avec l'esclavage colonial européen. Les discriminations dont elle pâtit, les brutalités policières parfois létales qui lui sont infligées dans les pays occidentaux sous le regard effaré du monde, reconduisent les violences d'autrefois et installent, au cœur des rapports humains, la présence d'un passé que l'on n'a pas su transcender » (p. 1089). C'est là vraisemblablement ce qui justifie la couverture de l'ouvrage : un esclave noir du Brésil, dont la sereine beauté fait néanmoins signe vers la discrimination raciale dont les hommes et femmes de couleur continuent d'être l'objet.

III. « Transformations »

La troisième partie, intitulée « Transformations », réunit des études synthétiques sur différents points capitaux de l'histoire de l'esclavage, depuis la question de « La naissance des sociétés esclavagistes en Méditerranée (Xe-VIe siècle avant notre ère) » jusqu'à celle de « l'esclavage contemporain » en passant par les rapports entre « Le droit international et l'esclavage, XVIe-XXIe siècle ». De cette troisième et dernière partie, évoquons deux études.

1) Dans « L'expansion de l'Islam et l'esclavage », Craig Perry souligne d'un côté la capacité de l'Islam à civiliser l'antique sauvagerie esclavagiste, de l'autre son rôle substantiel, du fait de l'étendue de l'empire islamique, dans le développement de l'esclavage-marchandise : « Le droit et la pratique islamiques atténuèrent ainsi certains des aspects les plus violents de l'esclavage tout en provoquant son expansion et son intensification » (p. 849).

2) Dans « Capitalisme », Jean-Yves Grenier revient notamment sur les débats historiographiques concernant le système esclavagiste du Sud des Etats-Unis au XIXe siècle. Les économistes Robert Fogel et Stanley L. Engerman, dans *Time on the Cross : The Economics of American Negro Slavery* (1974), ont remis en cause l'analyse marxiste selon laquelle l'abolition de la plantation esclavagiste relevait non pas d'une décision politique et d'une victoire militaire, celle du Nord contre le Sud, mais d'un déterminisme économique, l'industrialisation de l'économie américaine rendant caduque l'agriculture de plantation et sa base sociale esclavagiste. Réfutant que l'antagonisme Nord/Sud ait opposé une modernisation industrielle à une agriculture traditionnelle, ils ont montré que l'économie de la plantation non seulement était efficiente d'un strict point de vue économique, mais que « son taux de croissance entre 1840 et 1860 était plus élevé que dans le reste du pays » (p. 916), ce qui contredit donc l'idée selon laquelle un déterminisme économique rendrait raison de la guerre de Sécession et de la victoire des forces abolitionnistes. Ce que montre en outre Grenier, c'est que les deux économistes objectaient de la sorte non seulement au marxisme, mais également à Adam Smith, selon qui le travail d'un esclave est peu productif, du fait précisément qu'il est contraint. Reprenant les conclusions de Fogel et Engerman, Grenier écrit : « Un travail intense et bien organisé explique la forte productivité des plantations, leur capacité à conquérir des marchés à l'exportation. De même, les esclaves employés dans des activités industrielles se comparent favorablement aux travailleurs libres en termes de diligence et d'efficacité » (ibid.). Et il conclut : « L'apport essentiel de Fogel et Engerman [...] est leur insistance sur la rationalité du système de production esclavagiste américain. [...] L'esclavage est donc non seulement compatible avec le capitalisme mais il en est même, à sa façon, un des éléments

d'avant-garde, associant la capacité entrepreneuriale des planteurs à la capacité productive des esclaves » (p. 917).

Grenier en vient ensuite aux travaux de chercheurs constituant, depuis les années 2010, ce qu'on a appelé la *New History of Capitalism* (NHC – Nouvelle Histoire du Capitalisme). Ils poursuivent et confirment les travaux de Fogel et Engerman quant à la rationalité économique de la plantation esclavagiste, soulignant en outre la connexion étroite entre révolution industrielle et esclavagisme, dans le sillage de la thèse d'Eric Williams (*Capitalisme et esclavage*, livre récemment réédité chez Présence Africaine, dont j'ai rendu compte pour LM, cf. « Fruit étrange »). Mais contre Fogel et Engerman qui prétendaient que la productivité des esclaves des plantations nord-américaines répondait à un système d'incitation et de rémunération, ils ont montré que c'est la coercition, et même la violence, qui assuraient aux propriétaires de plantations des rendements compétitifs sur le marché mondial. Autrement dit, tandis que Fogel et Engerman restaient wébériens sinon à la lettre, du moins en esprit, expliquant la productivité de l'esclave par l'incitation, la NHC renoue avec Marx, selon qui l'esclavagisme des plantations est intimement articulé à la prolétarianisation industrielle, l'un et l'autre système reposant sur une coercition plus ou moins déguisée, seule à même d'extorquer à l'esclave/prolétaire la plus-value nécessaire : « En somme, il fallait pour piédestal à l'esclavage dissimulé des salariés en Europe, l'esclavage sans masque du nouveau monde » (*Le Capital*, L. I., chap. XXXI, cité p. 918).

Une « Conclusion » d'Orlando Patterson et un « Epilogue » de Léonora Miano clôturent un livre dense s'efforçant de présenter au lecteur francophone une vue d'ensemble des différentes formes prises par l'esclavage dans l'histoire de l'humanité, et privilégiant délibérément l'histoire comparée afin de se prémunir des perspectives unilatérales et des appréciations monolithiques. Si j'ai néanmoins, jusque-là, évoqué principalement la Grèce antique, le servage, le capitalisme et le colonialisme, c'est par souci de prélever des éléments qui puissent s'ordonner de manière cohérente et nourrir la réflexion politique du lecteur de LM, plutôt que de lui présenter une vision kaléidoscopique des esclavages. Mais la multiplicité des cas abordés dans l'ouvrage a donc pour enjeu de mettre au jour les continuités et discontinuités des pratiques esclavagistes selon les sociétés considérées, les temps et les lieux, de déceler ses reconfigurations, ses variantes, ses effets de structure ou ses transformations, et surtout de marquer l'esprit du lecteur par l'étendu du phénomène tout au long de l'histoire de l'humanité. Et c'est une réussite puisqu'on en sort considérablement enrichi, sinon optimiste. Cela dit, une fois rendu à ce beau livre l'hommage qui lui était dû, on ne s'interdira pas de porter un regard critique sur certains de ses aspects, qu'il s'agisse de pointer quelques lacunes ou de contester certaines analyses, ce dont il sera donc question la semaine prochaine, dans la seconde partie de ces réflexions sur *Les mondes de l'esclavage* (Seuil).